



Institut québécois de
planification financière

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**1^{ER} PRIX DE JOURNALISME EN LITTÉRATIE FINANCIÈRE : L'IQPF INVITE LES
JOURNALISTES DU QUÉBEC À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE**

Montréal, le 16 février 2012 – La présidente-directrice générale de l'Institut québécois de planification financière (IQPF), madame Jocelyne Houle-LeSarge, est heureuse d'annoncer la création du 1^{er} Prix de journalisme en littératie financière de l'IQPF ainsi que l'ouverture immédiate de la période de mise en candidature qui se prolongera jusqu'au 30 mars prochain.

Le Prix de journalisme en littératie financière de l'IQPF sera décerné annuellement à un journaliste québécois qui contribue, par ses actions, son implication et son rayonnement, à éduquer financièrement les Québécois et, de ce fait, contribue au rayonnement de la planification financière. Cette reconnaissance sera remise lors d'une soirée gala qui aura lieu dans le cadre du congrès de l'IQPF au Hilton Lac-Leamy le 14 juin prochain. Le prix sera accompagné d'un montant de 2000 \$ qui sera remis à *Jeunes Entreprises du Québec*, au nom du gagnant.

« À chaque jour, les journalistes québécois accomplissent un travail remarquable afin de démystifier les questions liées à la planification financière et rendre celles-ci plus accessibles à l'ensemble de la population. Dans un monde que nous voulons toujours mieux informé et éduqué quant à la saine gestion des finances personnelles, les journalistes sont des partenaires de premier plan et nous tenions à les reconnaître comme tel en créant ce prix », de déclarer madame Houle-LeSarge.

Conditions d'admissibilité

1. Le candidat doit être un journaliste de la presse écrite, de la radio, de la télé, du Web, etc., qui est non affilié et non diplômé de l'IQPF.
2. Le candidat contribue à l'éducation financière des Québécois et des Québécoises.
3. Il doit s'être distingué récemment, soit dans les cinq dernières années précédant la mise en candidature.
4. Il doit s'être distingué par les efforts qu'il a déployés par le biais des médias, par sa participation à des tribunes publiques, etc.
5. Sa contribution doit être en lien avec la vision, la mission et les valeurs de l'IQPF.
6. Le Prix de journalisme en littératie financière de l'IQPF est un prix à vie et ne peut être remis qu'une fois à la même personne.

Comment participer?

La candidature doit être soumise par deux individus et elle doit être reçue au plus tard le 30 mars 2012 à 16 h au bureau de l'IQPF ou par courrier électronique. Veuillez noter qu'un journaliste peut présenter lui-même sa candidature avec l'appui d'une autre personne et que la participation est gratuite.

Pour tous les détails et pour obtenir le formulaire de mise en candidature, rendez-vous au <http://www.iqpf.org/informations-medias/prix-journalisme.fr.html> ou écrivez-nous à mdepraz@iqpf.org.

L'IQPF vous remercie de votre précieuse collaboration et vous invite à transmettre l'information à vos collègues du milieu journalistique.



Institut québécois de
planification financière

À propos de l'IQPF

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) est le seul organisme québécois autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier. Sa principale raison d'être est de former les meilleurs professionnels en planification financière qui soient et de les accompagner dans leur développement professionnel pour qu'ils demeurent à la fine pointe des nouveaux développements, assurant ainsi la protection du public. L'IQPF compte actuellement près de 5000 affiliés. Visitez le site www.iqpf.org pour en savoir plus.

-30-

Source : IQPF

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Hélène Berger
Vice-présidente et directrice des communications
Tél. : 514 767-4040 ou 1-800-640-4050, poste 247
hberger@iqpf.org

Liette Pitre
Responsable des communications
Tél. : 514-767-4040 ou 1-800-640-4050, poste 235
lpitre@iqpf.org